
Communiqué News Release

CP2011-00457

Les ministres se réjouissent des initiatives de l'Alliance Éco-Baleine

Québec (Québec), le 15 juin 2011 – L'honorable Peter Kent, ministre canadien de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada, et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, se réjouissent de la création de l'Alliance Éco-Baleine et de son implication dans le développement de nouveaux outils qui favoriseront la reconnaissance des activités d'observation des mammifères marins dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent comme un modèle d'utilisation durable.

« **Partout au pays**, nous célébrons cette année le 100^e anniversaire de Parcs Canada. La création de l'Alliance Éco-Baleine est une occasion de plus de se réjouir de l'existence d'un réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation où des expériences innovatrices de concertation ont cours afin d'offrir aux visiteurs des activités uniques et **de protéger les plus beaux endroits au Canada** », a souligné le ministre Kent.

« Parcs Québec est un véritable leader en matière de tourisme nature tout en s'assurant que les générations à venir profitent également de la beauté et de la richesse de ces lieux. C'est avec enthousiasme que nous saluons la venue de l'Alliance Éco-Baleine et de ses outils pour la pratique responsable de l'observation des baleines car cet exemple de partenariat démontre une façon originale de concilier conservation et mise en valeur de nos aires protégées », a expliqué le ministre Arcand.

Créé en 1998, le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent est une aire marine protégée qui fait partie des réseaux de Parcs Canada et de Parcs Québec. Peu d'endroits au monde accueillent une aussi grande diversité de mammifères marins. La réalisation du Guide de pratiques écoresponsables, la création du Fonds pour la recherche et l'éducation par les membres de l'Alliance Éco-Baleine et l'objectif d'amélioration continue des pratiques d'observation sont des conditions gagnantes pour assurer à la fois une meilleure protection des mammifères marins ainsi que des expériences de visites mémorables. L'appui de l'Alliance au *Plan de gestion des activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent*, réalisé par Parcs Canada et Parcs Québec en concertation avec le milieu, constitue également un engagement significatif qui contribuera à l'atteinte des objectifs du parc marin.

D'une superficie de 1 245 km², le parc marin est le premier au Québec à protéger et à mettre en valeur un territoire exclusivement marin. Il est géré conjointement par les gouvernements du Québec et du Canada et est mis en valeur avec les intervenants du milieu local.

-30-

Sources :

Cabinet du ministre de l'Environnement
819 997-1441

M. Sarah Shirley
Attachée de presse
Cabinet du ministre
du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
418 521-3911

Information :

Lise Rochette
Conseillère principale en communications
Bureau du directeur général de l'Est du Canada
Parcs Canada
418 648-4539

Relations avec les médias
Ministère du Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs
418 521-3991